

Plateforme
Facture électronique

E-Flux



- À compter du 1er septembre 2026, la facture électronique est obligatoire pour toutes les entreprises. Pour vous accompagner dans cette transition, Cerfrance Finistère vous propose une solution clé en main, conforme aux nouvelles obligations légales.

Simplifiez votre facturation dès à présent **avec E-Flux**

➤ Une solution conforme, sécurisée et facile

E-Flux vous permet de :



Émettre et recevoir vos factures électroniques en toute sécurité



Suivre leur traitement et leur paiement



Centraliser les flux de données liées à la facturation et à la TVA



Être en conformité avec les obligations légales en matière de facturation électronique



Stocker vos documents 10 ans, en toute sécurité

L'offre en détail

E-Flux est une option de Mon Buro Digital

Une solution adaptée à votre volume de factures

Notre solution repose sur une plateforme certifiée qui centralise et sécurise tous vos échanges de factures avec vos clients, vos fournisseurs et l'administration fiscale.

- Connexion automatique au Portail Public de Facturation et autres plateformes agréées
- Accès à l'annuaire
- Accès 100% en ligne depuis Mon Buro Digital
- Connexion sécurisée avec votre logiciel de gestion ou vos outils comptables
- Tableaux de bord simples pour piloter vos flux de facturation
- Archivage sécurisé pendant 10 ans
- Assistance locale et personnalisée avec Cerfrance Finistère



Scannez-moi pour retrouver toutes les informations sur la facture électronique

Une sécurité renforcée

- Connexion simple et sécurisée via votre espace Mon Buro Digital
- Sauvegardes quotidiennes et conformité réglementaire continue
- Hébergement en France sur des serveurs ultra-sécurisés, certifiés par l'État (SecNumCloud)
- Norme ISO 27001 en cours de certification, gage de sécurité et fiabilité

Les + de Cerfrance

L'offre E-Flux, une solution pour faciliter la gestion de vos factures

- Conformité garantie, sans complexité : votre facturation est 100% conforme aux obligations légales, sans effort technique de votre part
- Gain de temps au quotidien : visibilité en temps réel sur le cycle de vie des vos factures
- Accompagnement de proximité : votre interlocuteur Cerfrance est à vos côtés pour vous guider à chaque étape



Prêt à passer à la **facturation électronique** ?

Contactez notre équipe dès aujourd'hui :

> **02.98.02.91.07**

Pour toute question, écrivez-nous :

> **accompagnementdigital@29.cerfrance.fr**